

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le jeudi 7 janvier 2021 à 9h30**

Au palais de justice de CRÉTEIL (94), rue Pasteur Vallery Radot  
Salle A – Rez-de-chaussée – Bâtiment Nord - **EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **IVRY SUR SEINE (94)**  
**10 rue Edmée Guillou**

Cadastré section AV n°84 pour 1 a 45 ca

les lots numéros DEUX (2), QUATORZE (14), DIX-HUIT (18), DIX-NEUF (19) et VINGT (20) décrits, suivant procès-verbal de description dressé le 7 juin 2019 par Maître Arnaud MARTINEZ, Huissier de Justice à CHAMPIGNY SUR MARNE, comme étant un **IMMEUBLE D'HABITATION**, - la vitrine du local commercial ayant été en partie murée et ne permettant donc l'accès que par une porte située à droite, dans le couloir de l'immeuble.

Suivant même PV, les divers lots ont été réunis et se trouvent aménagés en **APPARTEMENT** comprenant : pièce principale, chambre à coucher, cuisine, salle de bains (baignoire, lavabo) WC.

*Suivant même PV, les lieux sont occupés.*

Selon certificat de superficie de ARIANE ENVIRONNEMENT, la superficie loi Carrez est de **35,86 M<sup>2</sup>**.

**MISE À PRIX : 20.000 €**

(VINGT MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le TJ de CRETEIL.

**CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Ventes**

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- A Maître **Francis RAIMON**, membre de la SCP **AKPR**, avocat au barreau du Val de Marne, 14 rue Lejemptel (94) VINCENNES, **TEL. 01.43.74.74.94**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- Au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG : 19/00135).
- Sur les lieux pour visiter, le **lundi 28 décembre 2020 de 14h à 15h**
- Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr) [www.akpr.com](http://www.akpr.com)